

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Extension et réaménagement de l'activité transport du site STEF TRANSPORT ALPES Chambéry 1

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SNC FRANCE PLATEFORMES

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Vincent KIRKLAR - Directeur Technique IMMOSTEF

RCS / SIRET

4 0 0 9 3 1 7 4 7 0 0 0 3 6

Forme juridique

SNC société en nom collectif

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement y compris ceux donnant lieu à un permis d'aménager, un permis de construire, ou à une procédure de zone d'aménagement concerté.	Travaux, constructions et opérations d'aménagement constitués ou en création qui couvre un terrain d'assiette d'une superficie de 50 773 m ² (supérieure ou égale à 5 ha) et inférieure à 10 ha et dont la surface de plancher créée de 2 150m ² (inférieure à 40 000 m ²).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Notre projet consiste à étendre notre site transport. De ce fait, il est envisagé les travaux suivants :

- Démolition de deux bâtiments existants (2 bâtiments de stockage de 2 897m² et de 2 207m²),
- Déplacement du garage actuel (532m²) et démolition du garage existant,
- Construction d'une extension au bâtiment transport : chambre frais de 992m² pour du stockage contenant 5 portes de quai,
- Modification de la voirie,
- Déplacement de la station de carburant qui est actuellement classée au titre de la réglementation ICPE et donc conforme à l'arrêté ministériel type 1435 : la station déplacée restera classée au titre de la réglementation ICPE et conforme à l'arrêté ministériel type 1435,
- Le stockage de carburant ne sera, quant à lui, pas classé au titre des ICPE. En effet, nous ne distribuerons que du gazole et les cuves double enveloppe seront enterrées. Ainsi, le seuil de classement au titre de la rubrique 4734 ne sera pas atteint,
- Deux zones d'attente PL,
- Un parking VL.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est d'étendre notre établissement STEF Transport ALPES site de CHAMBERY 1 dans le but de créer une chambre de stockage sous température dirigée positive.

Pour cela, il est nécessaire de détruire 2 bâtiments existants (2 bâtiments de 2 897m² et de 2 207m² se situant sur les parcelles n° 9, 10 et 11) et un atelier de 532m² (se situant sur la parcelle n°8), de déplacer la station de carburant déjà existante et de modifier les voiries.

Le projet consistera également à construire une extension du bâtiment existant de 1053 m² afin de réaliser une chambre de stockage positive.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Concernant les travaux de la démolition :

Dans sa phase de démolition, les étapes seront les suivantes :

- désamiantage
- démolition
- évacuation des gravats
- évacuation des éventuels déblais
- ragréage du sol

Concernant les travaux de construction :

Dans sa phase travaux, les étapes de notre projet seront les suivants:

- défrichage du terrain
- travaux de terrassements (mouvement et traitement des terres en place)
- réalisation de la structure du bâtiment
- clos couvert (Bardage-couverture)
- dallage
- lots techniques (électricité, froid, sprinklage etc...)
- lots de finitions
- VRD
- espaces verts

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet consiste en la construction d'une nouvelle chambre frais de surface égale à 1053 m² avec une hauteur sous plafond de 10 m et possédant une mezzanine sur la partie avant et 5 portes de quai. Cette extension se situe dans la continuité du bâtiment existant consacré au transport.

Cette cellule sera réfrigérée à l'aide d'une installation frigorifique fonctionnant avec soit du fluide frigorigène HFC-R134a, soit une autre typologie de fluide ayant un impact moins important vis-à-vis du réchauffement climatique (HFO par exemple).

Nous déplacerons également la station carburant qui existe déjà en respectant l'arrêté ministériel du 15/04/10 relatif aux prescriptions générales applicables aux stations-service soumises à déclaration sous la rubrique n° 1435 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

Le garage sera également déplacé, mais ne sera pas classé au titre de la réglementation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Pour ce projet, les procédures administratives d'autorisation suivantes seront mises en place :

- dépôt d'un permis de démolir d'une surface totale de 5636 m² (démolition de deux bâtiments et d'un garage),
- dépôt d'un permis de construire,
- nouvelle déclaration 1511 et modification des rubriques 1435 et 4802.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface totale du site :	50 773 m ²
Surface de bâtiment détruite	5 636 m ²
Surface de bâtiment créée	Environ 2 150 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

STEF Transport ALPES
1200 AV HOUILLE BLANCHE BP 9151
Lieu dit : ZI de BISSY
73000 CHAMBERY CEDEX 9 France

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 5° 3 5' 13 " 8 Lat. 5 ° 5 3' 3 2 " 5

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Notre projet se situe sur un site convenablement déclaré :

- Récépissé de déclaration du 13 décembre 1994
- Courrier actant l'antériorité 2921 en date du 09/11/2005
- Récépissé de changement de raison sociale du 11/03/2008
- Récépissé de déclaration de la rubrique 1435 du 05/07/2011
- Récépissé de déclaration d'installation classées de changement de dénomination sociale du 16/03/2012
- Courrier de cessation 2921 du 30/05/2012
- Télédéclaration de l'antériorité pour les rubriques 1435 et 4802 en date du 17/05/2016

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Notre activité n'est pas implantée dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I, ni de type II. La ZNIEFF de type II la plus proche est située à 1,45 km des limites de propriété de notre site. La ZNIEFF de type I la plus proche est située à 1,56 km des limites de propriété de notre site.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Chambéry est située hors zone de montagne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Notre activité n'est pas implantée dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope. Le site le plus proche concerné par un arrêté de protection de biotope est "rives sud du lac du bourget" situé à 5,85 km au Nord de notre site.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le parc naturel régional le plus proche est celui du massif des bauges. Il est situé, au plus proche, à 1,9 km de notre site.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan de prévention du bruit (arrêté portant approbation des cartes de bruit des infrastructures routières sur le territoire du département de la Savoie) existe sur la commune de Chambéry mais ne concerne pas le territoire où notre activité est implantée.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Notre activité n'est pas implantée proche d'un site inscrit au patrimoine mondial. Les monuments historiques classés ou inscrits dans la ville de Chambéry ne sont pas à proximité de notre installation.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Notre site n'est pas implanté dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation. La zone humide la plus proche est située à plus de 6,5 km de notre activité.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Six PPRT existent en Savoie mais la commune de Chambéry n'est pas couverte par un PPRT. Le plus proche étant à 33km (PPRT Frontenex - Totalgaz). Notre établissement ne se situe dans aucun PPRN. Le PPRI le plus proche correspond au PPRI du bassin Chambérien et dont la zone la plus proche se situe à environ 200m des limites de propriété. Le PPRI a été approuvé le 28/06/1999 et sa dernière modification date du 14 avril 2016.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Selon le recensement sur le site de GEORISQUES, il n'existe aucun site ou sol pollué dans un rayon de 500m recensé sur BASIA ou BASOL.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZRED32 - Sous-bassins Lac du Bourget (Leysse) - code Sandre : 06D32 Nous ne mettrons en place aucun ouvrage de prélèvement autre que sur le réseau public dans le cadre de ce projet. Ainsi, notre projet n'aura aucun impact et ne sera pas impacté par la zone de répartition des eaux.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Notre site n'est pas situé dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Notre site ne se situe pas dans un site inscrit.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone Natura 2000 la plus proche est située à plus de 6km du site pour la zone la plus proche.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il existe deux sites classés sur la commune de Chambéry : - le clos Jean-Jacques Rousseau, les Charmettes : situé à environ 4,5 km de l'emplacement du site. - jardins et esplanade du château de la préfecture, château de Chambéry : situé à environ 3,2 km de l'emplacement du site.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est raccordé au réseau d'eau potable de la ville afin d'assurer les apports en eau de consommation et sanitaire. Notre activité ne nécessite pas de prélèvement d'eau pour son fonctionnement.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun drainage ou modification de la masse d'eau n'est prévu.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Dans le but de minimiser les frais pour amener ou évacuer des terres, nous ferons en sorte de n'être ni excédentaire, ni déficitaire en matériaux. Les éventuels déblais seront utilisés pour les éventuels remblais.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Dans le but de minimiser les frais pour amener ou évacuer des terres, nous ferons en sorte de n'être ni excédentaire, ni déficitaire en matériaux. Les éventuels déblais seront utilisés pour les éventuels remblais.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Notre site est déjà imperméabilisé puisqu'il sera réaménagé dans le but d'étendre l'activité transport. De plus, notre site n'est pas situé en zone sensible pour la biodiversité. Notre projet n'est donc pas susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, ni des destructions de la biodiversité.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone Natura 2000 la plus proche est située à plus de 6km de notre activité. Il n'y aura donc aucun impact sur un habitat/une espèce inscrite au Formulaire Standard de Données du site.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ce projet n'aura pas d'incidences sur les autres zones à sensibilité particulière.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Notre projet n'entraîne pas de consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers ou maritimes. En effet, la zone concernée par ce projet est déjà imperméabilisée étant donné que des bâtiments à démolir sont déjà construits à cet emplacement.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Six PPRT existent en Savoie mais la commune de Chambéry n'est pas couverte par un PPRT. Le plus proche se situant à 33km.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Notre établissement ne se situe dans aucun PPRN. Le PPRI le plus proche correspond au PPRI du bassin Chambérien et dont la zone la plus proche se situe à environ 200m des limites de propriété.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Notre entreprise, du fait de son activité, entraîne des déplacements et des trafics. Notre projet de réorganisation du site actuel engendra une légère augmentation du trafic Poids Lourds et véhicules légers.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Nos installations frigorifiques ainsi que le déplacement de nos Poids Lourds sur notre site peuvent entraîner des nuisance sonores. Cependant, du fait de la localisation de notre établissement en plein milieu de la zone industrielle, les installations frigorifiques installées seront masquées des ZER par les bâtiments existants et n'entraîneront donc pas de bruit supplémentaire. Nos personnels peuvent être sensibles aux nuisances sonores extérieures.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nos installations fonctionnant 24h sur 24, et pour des raisons de sécurité, nos espaces extérieurs (parking et voirie) sont éclairés en période nocturne.
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les seuls rejets dans l'air pourraient être liés à un dysfonctionnement de nos installations frigorifiques (cas accidentel => fuite). En fonctionnement normal, nos installations frigorifiques n'engendrent aucun rejet dans l'air car elles fonctionnent en circuit fermé.
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Notre projet n'entraînera pas de rejets liquides dans le milieu naturel.
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Notre établissement va consommer de l'eau pour une utilisation sanitaire ainsi que pour le lavage de véhicule. Les eaux de lavage extérieures transiteront par un séparateur HydroCarbure avant d'être rejetées dans le milieu naturel. Les eaux usées sanitaires seront rejetées dans le réseau d'eau usée sans prétraitement préalable.
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> - Du papier - Du carton - Des DIB - Du plastique - Éventuellement des déchets alimentaires - Des boues de séparateurs hydrocarbures (déchets dangereux) - Éventuellement d'autres déchets en quantités minimes

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Notre établissement est une extension d'un bâtiment existant pour lequel nous avons un récépissé de déclaration. Cependant, pour éviter tout effet cumulé entre ces deux bâtiments, nous construirons un mur coupe feu REI 120 entre la partie existante et l'extension prévue.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Notre projet correspond à une extension d'un site existant situé en zone industrielle.
 Il ne se situe dans aucune zone sensible et n'aura que peu d'impacts supplémentaires vis à vis de notre bâtiment existant.
 Les eaux de la station carburant et de la station de lavage transiteront par des séparateurs Hydrocarbures avant de se rejeter dans le réseau d'eau public.
 Il n'y a pas d'eau industrielle de produite sur notre établissement.
 En fonctionnement normal, notre activité n'engendrera aucun rejet atmosphérique.
 Les déchets seront triés, stockés et éliminés par une société agréée.
 Les déchets dangereux seront éliminés en filière agréée correspondante.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
 Au regard du formulaire rempli, il ne nous semble pas nécessaire que notre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale. En effet, notre projet est une extension d'un site existant situé en plein milieu d'une zone industrielle et qui est soumis à une procédure de déclaration.
 En fonctionnement normal, nous n'aurons pas ou peu d'impacts ni sur le milieu extérieur, ni sur la santé humaine.
 La zone sur laquelle nous allons nous implanter a déjà été imperméabilisée et exploitée.
 Au regard des différents éléments présentés, il ne nous semble donc pas nécessaire de mettre en place d'étude environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement ; plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Lyon

le,

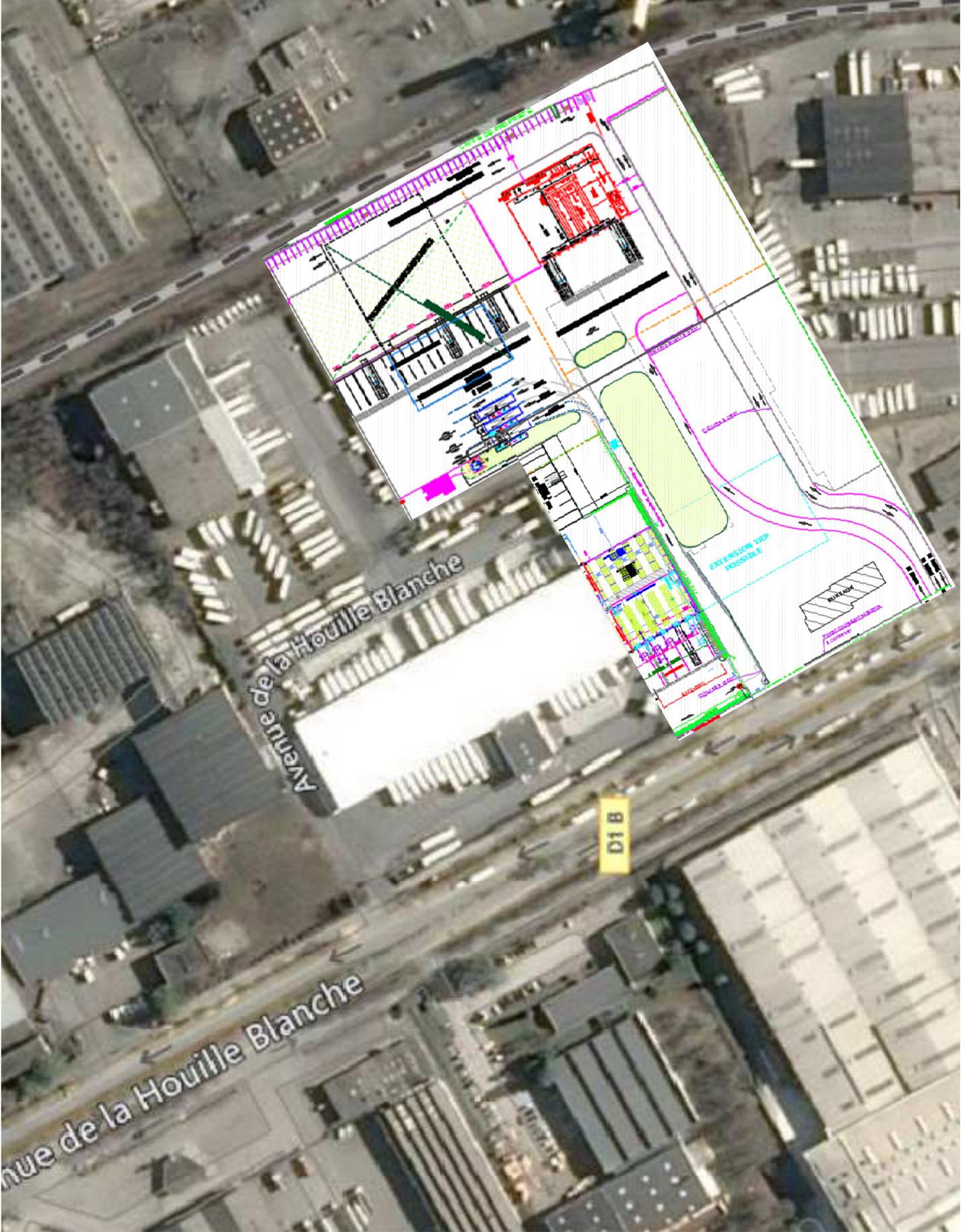
04 Avril 2017

Signature

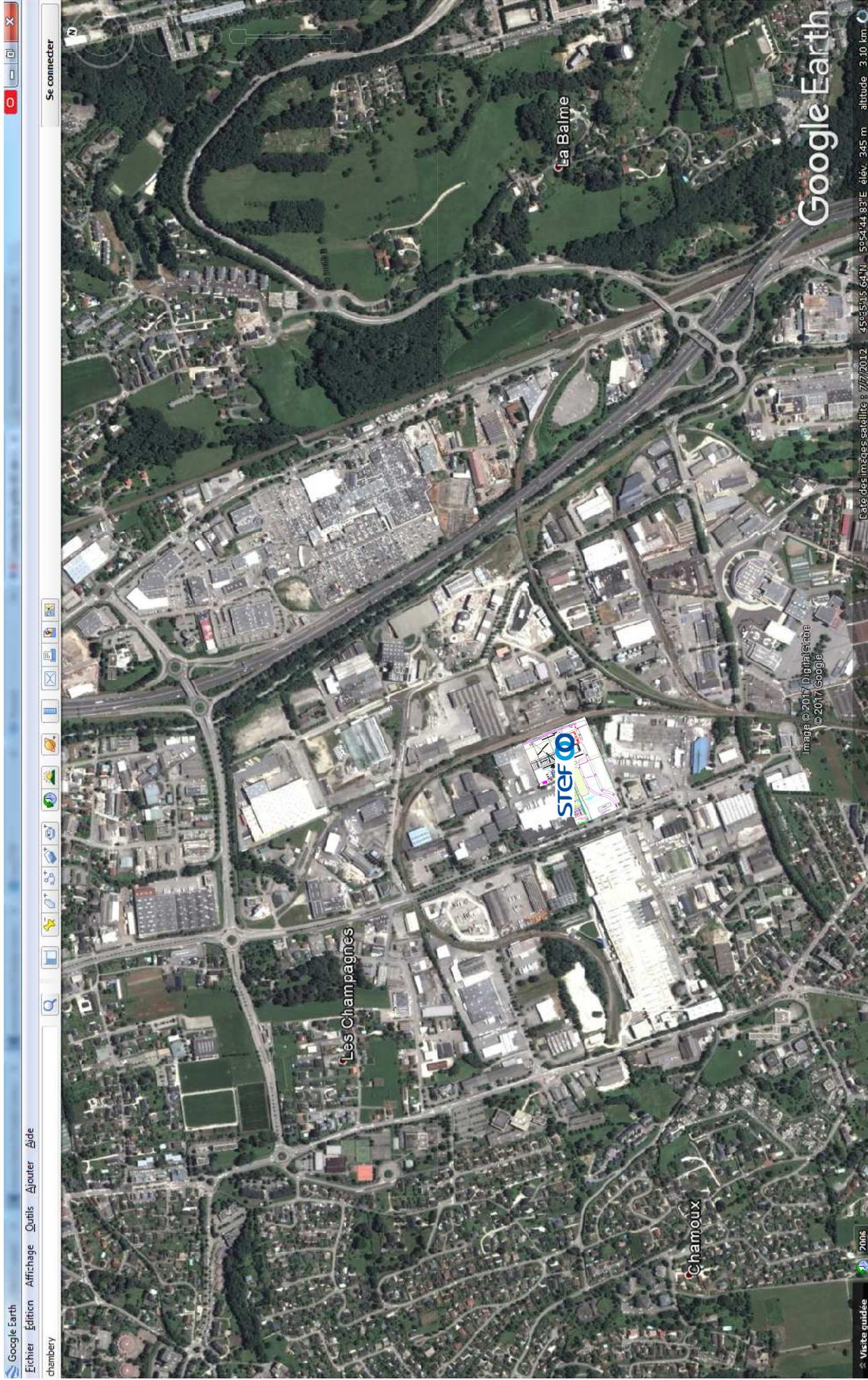
Maen GEORGES
Directeur du développement durable STEF

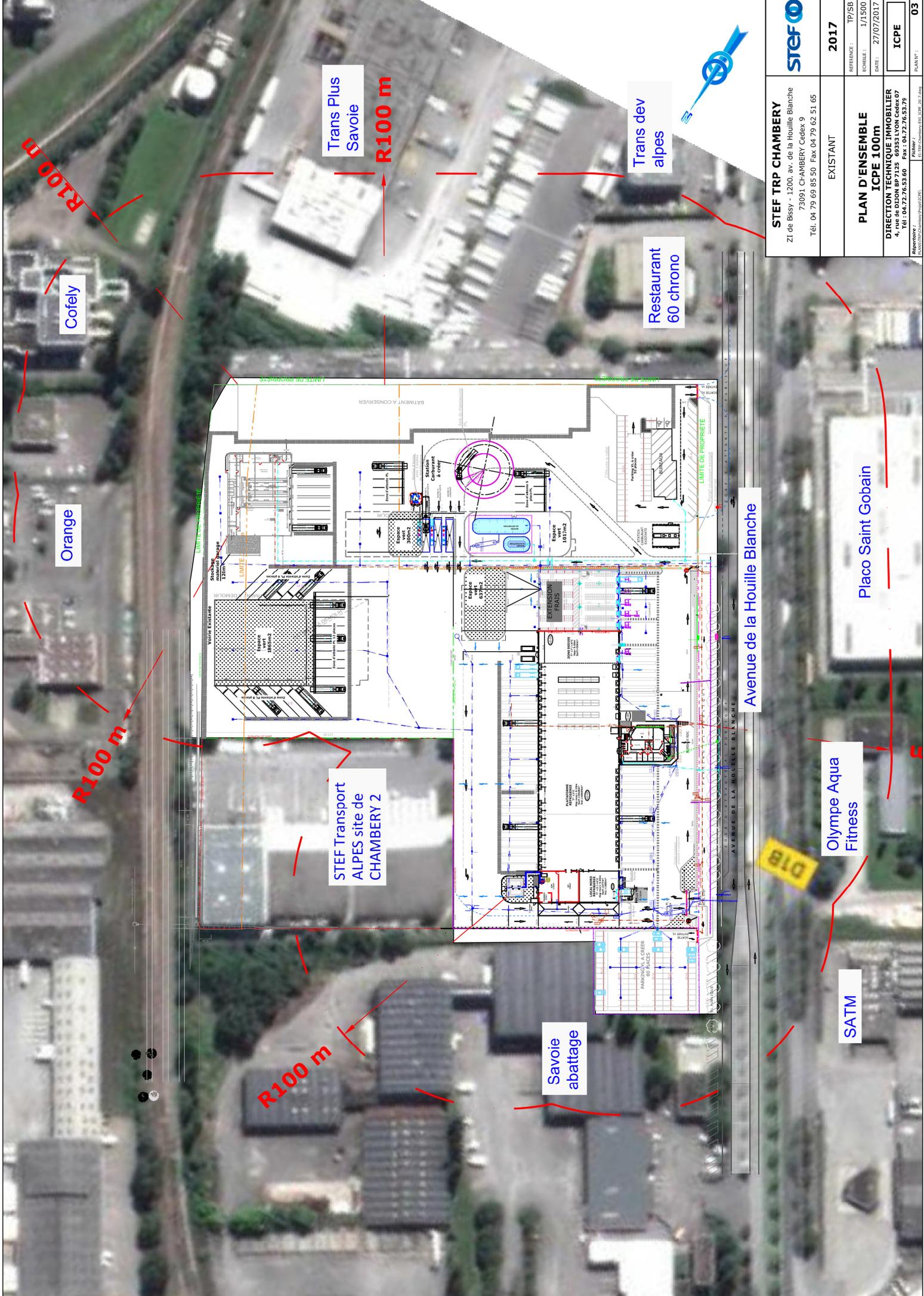


STEF Transport Alpes – Site de Chambéry 1 – Insertion Paysagère proche (photo de 2012)



STEF Transport Alpes – Site de Chambéry 1 – Insertion Paysagère lointaine





R100 m

Cofely

Orange

R100 m

R100 m

Trans Plus Savoie
R100 m

Trans dev alpes

Restaurant 60 chrono

STEF Transport ALPES site de CHAMBERY 2

Savoie abattage

Avenue de la Houille Blanche

Placo Saint Gobain

Olympe Aqua Fitness

SATM



STEF TRP CHAMBERY
Zi de Bissy - 1200, av. de la Houille Blanche
73091, CHAMBERY Cedex 9
Tél. 04 79 69 85 50 Fax. 04 79 62 51 65

EXISTANT

2017

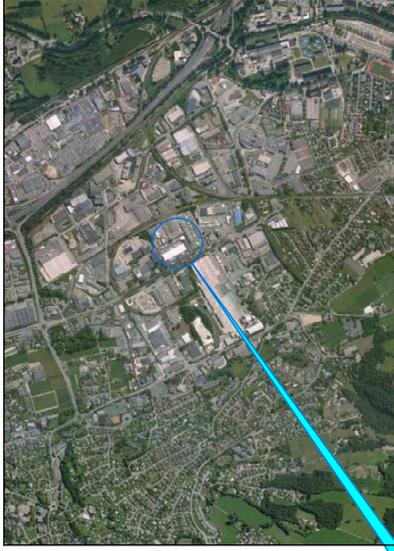
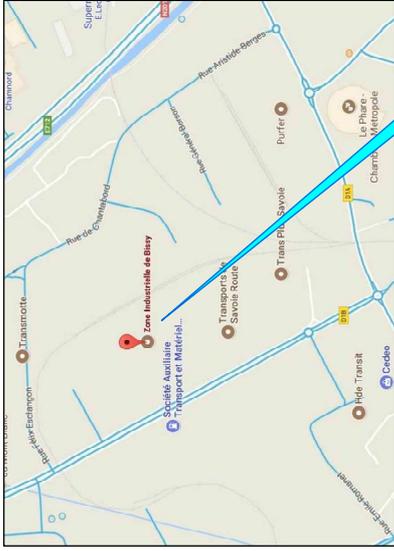
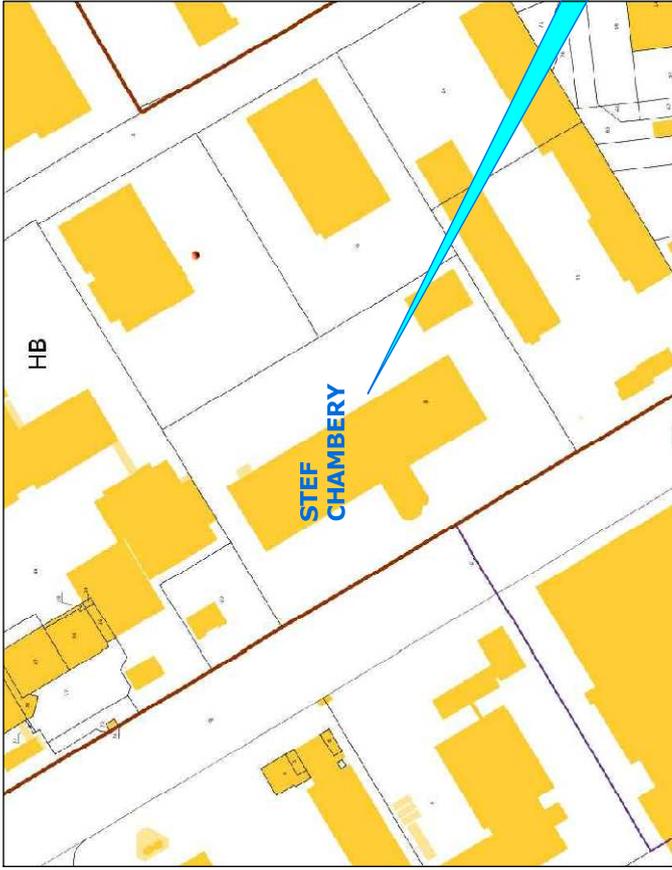
PLAN D'ENSEMBLE
ICPE 100m

REFERENCE : TP/SB
ECHELLE : 1/1500
DATE : 27/07/2017

DIRECTION TECHNIQUE IMMOBILIER
4, rue de DIJON BP 7235 69533 LYON Cedex 07
Tél : 04.72.76.53.60 Fax : 04.72.76.53.79

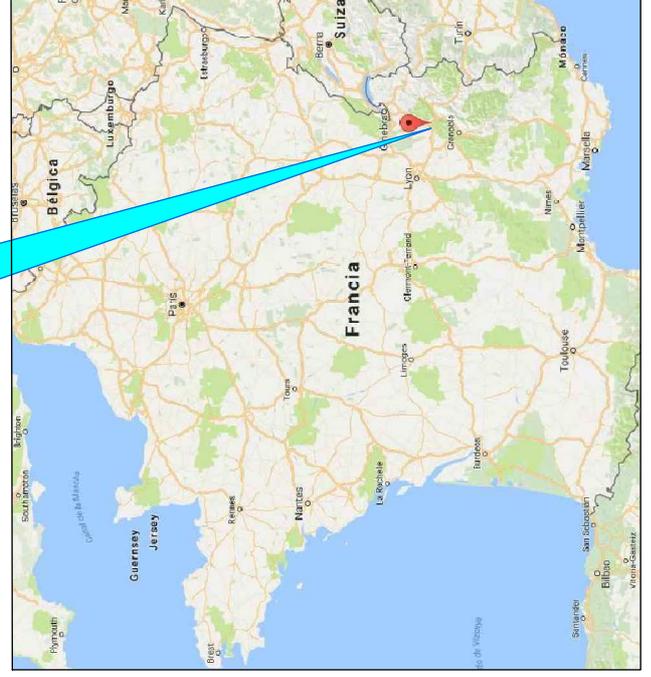
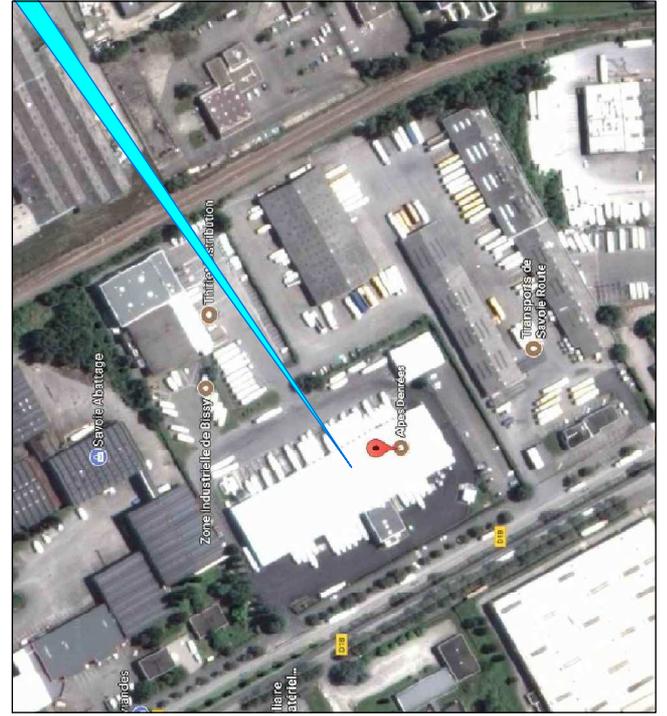
ICPE

Reprendre :
Fichier :
C:\Users\stef\Documents\STEF TRP Chambéry\Plan d'ensemble\Plan d'ensemble.dwg
PLAN N° : 03



ECHELLE: 1/25000

TRP CHAMBERY



STEF TRP CHAMBERY ZI de Bissy - 1200, av. de la Houille Blanche 73091, CHAMBERY Cedex 9 Tél. 04 79 69 85 50 Fax 04 79 62 51 65	STEF
EXISTANT	2017
PLAN DE SITUATION	REPERCE : TP/SB ECHELLE : 1/950
DIRECTION TECHNIQUE IMMOBILIER 4, rue de DIDON BP 7123 69353 LYON Cedex 07 Tél : 04 72 76 53 60 Fax : 04 72 76 53 79	DATE : 27/07/2017
Revue : Rédaction : Plan N° : 00	ICPE